



# LE BÂTISSEUR

Mai 2013

BULLETIN PUBLIÉ PAR LA CSN-CONSTRUCTION DEPUIS 1966



Le nouveau président  
**Pierre  
Brassard**  
Un militant aguerri

## NÉGOCIATION 2013

# Les travailleurs s'appauvrissent



NORMAND BLOUIN

**L**es conventions collectives de l'industrie de la construction sont échues depuis le 30 avril. Or, la loi qui régit le secteur interdit aux parties de négocier une formule de rétroactivité sur les hausses de salaire. Chaque jour qui passe entraîne donc des pertes importantes pour les salarié-es de la

construction. L'Alliance syndicale, formée de tous les syndicats, dont la CSN—Construction, demande donc à la partie patronale de mener les travaux avec diligence afin de convenir de nouvelles ententes dans les meilleurs délais.

Lors de la dernière négociation, en 2010, les ententes de principe étant survenues cinq mois après l'échéance des conventions collectives, les pertes des travailleurs se sont chiffrées à quelque 80 millions de dollars. Montant qui est resté dans les poches des patrons.

### À propos de l'Alliance syndicale

L'Alliance syndicale représente les 175 000 travailleurs et travailleuses de la construction dans le cadre des négociations de cette industrie. ■

## Abonnez-vous à l'Info-chantiers!

**D**epuis avril, la CSN—Construction envoie par courriel deux fois par semaine, à tous ses membres, qui ont fourni cette adresse l'Info-chantier. Ainsi, il est possible de connaître les chantiers et ceux projetés pour leur région, et les noms des entrepreneurs soumissionnaires. Les membres peuvent mieux entrer en contact avec ces derniers pour proposer leur embauche.

On peut communiquer avec les représentants de la fédération au bureau régional de la CSN—Construction pour s'abonner à Info-chantier même si on a déjà un emploi. Il sera

bientôt possible de s'y abonner directement depuis le site Internet de la fédération.

Vous êtes aussi invité à mettre à jour votre profil professionnel mensuellement sur le site de la CCQ (ccq.org) pour faire valoir votre candidature auprès des employeurs. En le complétant, vous pourrez y préciser vos qualifications, vos préférences ainsi que les critères que vous souhaitez que la CCQ utilise pour vous référer auprès des employeurs qui solliciteront ses services de référence. Vous pouvez indiquer, à la CSN, votre disponibilité à travailler chaque mois. ■



CSN—CONSTRUCTION

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# Des activités de formation populaires

**E**n 2011-2012, pas moins de 1443 travailleuses et travailleurs de la CSN—Construction ont pris part à 237 activités de formation, soit 11 % de l'ensemble des participantes et des participants. C'est ce qu'a révélé la directrice de la formation professionnelle à la Commission de la construction du Québec, Chantal Dubeau, lors de sa présentation au 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN—Construction. Tandis qu'un travailleur dénonçait le fait que le contenu annoncé des formations était parfois inadéquat, M<sup>me</sup> Dubeau s'est dite préoccupée par ce fait, tout en indiquant que les règlements à ce sujet seraient resserrés. Un autre travailleur a noté que les diverses formations suivies l'avaient beaucoup aidé. Quant au président sortant de la CSN—Construction, Aldo Miguel Paolinelli, il a dit croire à la nouvelle réalité de la formation issue de la loi 30, qui a aussi aboli le placement syndical. « Elle vise l'équité et l'accessibilité, indépendamment de l'allégeance syndicale. La formation professionnelle rend service à nos membres », a-t-il indiqué. ■



**Suivez-nous sur Facebook!**

Cliquez J'AIME sur la page [www.facebook.com/csnconstruction](http://www.facebook.com/csnconstruction)

# PIERRE BRASSARD

## PRÉSIDENT DE LA CSN-CONSTRUCTION

# L'équité, l'égalité et la justice à l'avant-plan

« Quand j'étais jeune, je me battais contre les gars qui écoœuraient les plus petits et les plus faibles. Je les défendais tout le temps. J'en ai mangé des claques sur la gueule, mais quand je regarde ça aujourd'hui, je me dis que dès l'enfance je faisais du syndicalisme. »

Par **Benoit Aubry**



MICHEL GIROUX

**C**ette confiance de Pierre Brassard, élu président de la CSN-Construction lors du 65<sup>e</sup> Congrès de février dernier, en dit long sur ses motivations et son caractère combatif.

Originaire de Bagotville au Saguenay, il décidait à l'âge de 13 ou 14 ans de quitter l'école. Son père qui travaillait en plomberie-chauffage-ventilation a vite fait de le ramener à l'ordre : *Si tu ne vas plus à l'école, tu vas travailler.* « Je l'ai donc accompagné pour agraffer de la taule. Nous faisons aussi de la ferblanterie. En 1989, j'ai suivi une formation qui m'a permis d'obtenir une carte de manœuvre en construction. J'ai continué à faire de la maintenance, notamment durant une dizaine d'années à la base d'aviation de Bagotville, puis j'ai travaillé dans le génie civil et en voirie comme poseur d'égouts. »

Son père, qui était syndiqué avec l'International, voulait que son fils fasse de même. « Je lui ai rétorqué que la mentalité américaine de ce syndicat-là ne m'intéressait pas. J'ai plutôt choisi la CSN parce que la confédération n'hésite pas à entreprendre des combats sans en calculer le prix. »

Syndicaliste engagé, Pierre Brassard participait à toutes les assemblées syndicales de la région, ce qu'il a continué à faire après avoir déménagé en Outaouais, en 2003. Il est devenu trésorier puis président de son syndicat régional.

## ► Redynamiser les syndicats régionaux

Il a été élu vice-président de la CSN–Construction en 2008 avec l'intention bien arrêtée de participer activement à la restructuration des syndicats régionaux, amorcée au congrès de 2006 pour redynamiser la vie syndicale. « On a voté un budget spécial afin que des militants aient accès à des libérations pour effectuer un travail syndical, puisque dans l'industrie de la construction les conventions collectives sont pauvres à cet égard. »

Depuis, les budgets ont sans cesse été haussés afin de permettre une plus grande implication des militants, ce qui, selon Pierre Brassard, va changer la dynamique dans ces syndicats régionaux et améliorer la mobilisation. De plus, au dernier congrès un budget spécial a été voté pour l'éducation syndicale des militants.

## Élimination du placement syndical

Quand on lui parle du projet de loi 33, devenu la loi 30, visant à éliminer le placement syndical et à améliorer le fonctionnement de l'industrie de la construction, le nouveau président de la CSN–Construction s'emballa.

« Cette loi, entrée en vigueur le 2 décembre dernier, à la suite de demandes répétées de la fédération, devrait enfin permettre aux syndicats de faire leur travail correctement. L'industrie est minée par la malversation et l'intimidation sur les chantiers. Enfin, il sera possible de faire respecter les conventions collectives et la loi, notamment en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail.



CLÉMENT ALLARD

**Le nouveau comité exécutif, de gauche à droite : Bertrand Gauthier, trésorier, André Fecteau, vice-président, Pierre Brassard, président, et Karyne Prigent, secrétaire générale.**

Actuellement, nous vivons une guerre de pouvoir pour essayer de faire appliquer une partie de ce qui est compris dans nos conventions et dans les lois tout en remplissant la fonction du bureau du personnel à la place des entrepreneurs. Cette contradiction nous empêchait de bien jouer notre rôle syndical. »

Le placement syndical étant maintenant prohibé, Pierre Brassard estime qu'il appartient à la Commission de la construction du Québec (CCQ) de faire respecter la nouvelle loi.

## Aspirer à des formations équitables

L'offre de formation et de perfectionnement, à l'image du placement syndical, pouvait

être utilisée comme outil de promotion par certains syndicats, limitant son accès à l'ensemble des travailleurs. Les fonds de formation totalisent près de 200 millions de dollars, qui ont surtout servi à financer les formations de la FTQ et de l'International. Grâce au nouveau fonctionnement, il y aura plus de transparence dans les décisions.

Pierre Brassard juge important que toutes les travailleuses et tous les travailleurs puissent y avoir accès sans égard à leur allégeance syndicale. « Le président d'un fonds de formation qui administre autant d'argent devrait être neutre, ce qui est loin d'avoir été le cas. Nous

continuons donc à faire des représentations afin que le nouveau règlement ait des dents. »

## Du pain sur la planche

Pierre Brassard et son équipe ont du pain sur la planche. Au-delà des trois axes du plan de travail de la fédération, adopté lors du congrès de février dernier, soit le recrutement, l'action syndicale et la formation des militants, des militantes et des salarié-es, il compte lutter sur plusieurs fronts, notamment lors de la présente négociation.

Ainsi, il entend batailler pour procurer aux travailleuses et aux travailleurs de la construction « une forme d'ancienneté et de sécurité d'emploi », puis mettre l'accent sur la santé et la sécurité, la conciliation famille-travail, l'intégration des femmes, des immigrants et des Autochtones dans l'industrie, puis revendiquer des horaires de travail convenables pour les travailleurs.

« Nous irons leur expliquer les avantages qu'il y a à adhérer à la CSN–Construction, les services qu'on offre, nos valeurs. On dit que nous sommes plus blancs que blancs et nous continuerons à l'être. Ce n'est pas un défaut. Nous avons beaucoup d'éducation politique à faire, tout en étant bien conscients que les gens veulent, par-dessus tout, travailler.

« Ils doivent savoir que la CSN–Construction est la meilleure organisation pour défendre leurs droits et les programmes sociaux dont nous bénéficions. On veut donc faire du recrutement, de l'action syndicale sur le terrain puis de la formation. » ■

## Enrayer le fléau du travail au noir

« Une partie de l'action syndicale que nous entreprendrons sera consacrée au travail au noir, explique Pierre Brassard. On communiquera avec notre monde afin de savoir pourquoi un nombre important d'ouvriers travaillent seulement 500 heures et moins, comme en témoigne une étude entreprise l'an dernier par la CSN–Construction.

« Il est aberrant de constater que sur 165 000 travailleuses et travailleurs de la construction, pas moins de 56 000 avaient œuvré moins de 300 heures, comme le montrent les statistiques de la Commission de la construction du Québec dévoilées lors de la dernière période de changement d'allégeance syndicale.

« Un des objectifs de notre prochain mandat est de pouvoir compter sur des militants sur les chantiers, que nous aurons formés et qui seront nos yeux et nos oreilles, afin d'être en mesure entre autres de décortiquer la problématique du travail au noir. Par la suite, nous serons capables d'intervenir afin d'enrayer ce fléau. »

# 65<sup>e</sup> CONGRÈS Un plan de match intense

Du 25 février au 2 mars, à Québec, les syndicats de la CSN–Construction ont participé au 65<sup>e</sup> Congrès de la fédération sur le thème *Fidèle à mes valeurs*. Au cours de ces six journées, les délégué-es ont débattu des priorités syndicales pour les trois prochaines années et des services à donner aux membres dans le contexte de l'élimination du placement syndical et des nouvelles responsabilités qui incombent dorénavant à la CCQ à cet égard.

## Instaurer la conciliation famille-travail

La conciliation famille-travail existe dans les autres secteurs, mais pas dans l'industrie de la construction, où il y a 165 000 travailleuses et travailleurs. « Ce sera une de nos demandes pour la prochaine négociation. Nous, on veut être capables de s'occuper des nôtres en cas de maladie ou obtenir la garde partagée des enfants lorsque survient une séparation. Présentement, il nous est impossible de jouer notre rôle de parent en cas de divorce. Quand on quitte la maison à 5 h 30 du matin et qu'on revient parfois en début de soirée, comment voulez-vous qu'on puisse obtenir la garde partagée des enfants ?

« Dans la construction, la situation est *dinosaurienne*. Pour les employeurs c'est productivité, flexibilité, disponibilité... Hé, on est en 2013 ! » a déclaré Pierre Brassard.



CLEMÉNT ALLARD

Pierre Brassard, Aldo Miguel Paolinelli et Bertrand Gauthier, respectivement vice-président, secrétaire général et président sortants, Patricia Benoît, secrétaire du congrès, et Viviane Michel, présidente du regroupement Femmes autochtones du Québec.

## Ouvrir l'industrie aux femmes

« Nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'accès des femmes dans l'industrie. La secrétaire générale de la fédération, Karyne Prégent, est une pionnière dans cette avancée.

« La CSN–Construction a aussi demandé d'insérer une politique de harcèlement psychologique dans les conventions collectives. Les *boss* disent qu'on n'a pas besoin d'alourdir nos contrats, que c'est déjà inclus dans la Loi sur les relations du travail. Mais le travailleur de l'industrie, lui, il lit sa convention, pas la loi. »

## Civiliser les relations et les conditions de travail

« Si on n'est pas proactifs pour faire appliquer la convention collective, les employeurs trouveront plein de trucs pour ne pas en tenir compte. Parfois, on voudrait intervenir sur des chantiers, mais les travailleurs préfèrent ne pas porter plainte par crainte de perdre leur *job*. Il faut donc que soit instaurée une forme d'ancienneté qui leur assurerait une certaine sécurité d'emploi, comme dans les autres secteurs d'activité. »

Entre autres revendications, la fédération réclame également que les travaux routiers soient répartis sur

12 mois. « Souvent, il faut aller très vite pour les terminer dès l'automne, alors qu'il serait possible de les échelonner durant tout l'hiver, ce qui permettrait aux vrais travailleurs de la construction de faire beaucoup d'heures à un rythme plus humain. »

## Équité, égalité, justice

Pierre Brassard ne se fait pas d'illusion. Il sait que sa fonction de président sera parsemée de dures luttes et aura son lot de difficultés. Mais comme il dit : « Si j'avais eu des doutes sur ma capacité à occuper ce poste, j'aurais laissé la place à quelqu'un d'autre. »

Avec l'appui de son entourage et des travailleurs, il a bien l'intention de continuer à placer les valeurs de la CSN, soit l'équité, l'égalité et la justice, à l'avant-plan. Lui qui a toujours dénoncé la discrimination et l'exclusion, il est déterminé à continuer dans cette voie.

Et comme il le mentionnait lors de la fermeture du congrès de février : « Parfois, je relis la déclaration de principe de la CSN et ça me ramène tout droit au vrai syndicalisme. »

Comme à l'époque où il se battait pour défendre les plus petits et les plus faibles ! ■

# ALDO MIGUEL PAOLINELLI

## Humaniste, homme de cœur ET DE CONVICTION

Aldo Miguel Paolinelli a tenu les rênes de la CSN–Construction de novembre 2009 à février 2013. Une période intense qui a vu la fédération atteindre des objectifs majeurs : fin du placement syndical, décision importante de la CRT sur la discrimination et l'intimidation, et reconnaissance de la place des femmes dans la construction. Bilan.

Par **Benoit Aubry**

**A**rrivé à Montréal en 1984, en provenance de l'Argentine, il gagne sa vie en effectuant maints travaux, toujours mal payés. Puis, suivant le conseil d'un ami, il décide de bifurquer vers la construction.

En 1990, il obtient son certificat de compétence. Il adhère immédiatement à la CSN–Construction. « Je ne connaissais pas cette organisation, mais j'appréciais les valeurs et les luttes de la CSN, qui rejoignaient les miennes. Mes premiers contacts avec la confédération ont eu lieu à travers le personnage de Michel Chartrand, un homme vrai. Je n'ai jamais regretté mon choix. »

### Une implication syndicale rapide

« Dès que j'ai eu ma carte, je suis allé aussitôt au bureau de la CSN–Construction à Sorel, en Montérégie, où j'ai demandé au conseiller syndical Normand David ce que je pouvais faire pour le syndicat. Il m'a répondu que ça tombait bien puisque le lendemain il y avait une assemblée générale et que des postes vacants devaient être comblés au comité exécutif régional.

« Je me suis dit pourquoi pas. Il est vrai que j'avais déjà un bagage de militantisme social politique dans mon pays d'origine. Puis j'ai été élu délégué de la section Sorel, où j'habitais à l'époque, qui était alors rattachée au syndicat de Montréal. »

Aldo Paolinelli s'implique donc activement dans le syndicat, tout en commençant à travailler, d'abord sur le chantier du boulevard Métropolitain comme manœuvre au marteau-piqueur, puis à la réfection des chaussées.

### Un « gars d'union »

Quatre ans plus tard, il se trouve du travail dans une autre entreprise, où il besogne jusqu'en 2003. Les heures, très longues, laissent peu de temps au militantisme. De surcroît, il n'existe pas de libération syndicale rémunérée et si un individu est identifié comme un « gars d'union », ses chances de pouvoir travailler sont très minces.

« Le travail syndical dans la construction doit se faire quasiment dans la clandestinité », soutient Aldo Paolinelli. Il trouve, malgré tout, le moyen de s'impliquer. Il devient secrétaire, puis président de la section des manœuvres

pour la région de Montréal. Plus tard, il occupe la présidence du syndicat de Montréal.

En 2005, il participe à la banque de militants de la CSN pour ensuite œuvrer comme conseiller syndical pendant la période de changement d'allégeance syndicale en 2006. Il a aussi œuvré pour aider à l'intégration des nouveaux immigrants qualifiés dans la construction, tout en visitant des chantiers.

En 2009, il se présente à la présidence de la fédération où il est élu.

### À la défense des travailleurs

Dresser le bilan d'un mandat reste toujours complexe. « Plusieurs objectifs avaient été établis par le congrès de 2009 et nous avons la responsabilité de les mener à bien. Je peux affirmer que nous en avons atteint beaucoup. »

L'élimination du placement syndical et la mise sur pied d'un mécanisme de référence de la main-d'œuvre par une organisation indépendante et au-dessus de tout, qui pouvait être la CCQ, compte parmi ces mandats importants confiés à la direction de la CSN–Construction. Cet objectif avait aussi été ciblé par le congrès de 2003.





LOUISE LEBLANC

« La lutte contre la discrimination et l'intimidation est essentielle pour la CSN–Construction. Ce n'est pas juste une question syndicale, c'est une question de valeurs et de droits humains fondamentaux, soit le droit de gagner sa vie dignement, sans oppression.

« Quand je suis arrivé à la présidence, des cas de discrimination ont éclaté sur la Côte-Nord. Il était évident qu'il s'agissait de violations flagrantes des droits fondamentaux de travailleurs.

Aldo Paolinelli est particulièrement heureux de la décision de la Commission des relations du travail, rendue le 27 mars dernier, qui a reconnu l'existence d'un système d'intimidation et de discrimination orchestré par la FTQ–Construction et certains de ses agents d'affaires sur les chantiers de la Côte-Nord.

La CSN et la CSN–Construction se sont longuement battues pour dénoncer un tel système, explique-t-il. La manipulation du placement a fait l'objet de nombreuses interventions de la fédération et de la CSN depuis la fin des années 1960 et lors de la commission Cliche de 1974.

### **La construction : une industrie à assainir**

L'industrie de la construction est très complexe et doit être assainie de bout en bout, selon le président sortant. « Il faut que le gouvernement renationalise plein de secteurs, dont l'expertise en ingénierie. Il faut que la question du plus bas soumissionnaire disparaisse. La mentalité de certaines organisations syndicales doit changer pour être véritablement au service des travailleurs.

Aldo Paolinelli est formel : « Il faut redonner aux travailleuses et aux travailleurs la confiance dans les organisations syndicales qui sont dignes de ce nom.

« Un discrédit a été jeté sur les organisations syndicales dans la construction. Certaines recrutent des travailleurs en faisant miroiter une cotisation syndicale plus petite. D'autres en faisant jouer la force du nombre qui dit "moi je suis le plus fort, c'est moi qui contrôle" ». Mais les deux ont en commun le clientélisme comme dénominateur commun.

« En ce qui nous concerne, nous avons mené une bataille essentiellement centrée

sur des principes et des valeurs syndicales. Nous, on ne se promène pas en vendant des promesses, des billets ou des cotisations syndicales moins cher. On n'est pas des Walmart, on n'a pas la mentalité Walmart. »

### **Mission accomplie**

Aldo Paolinelli porte un regard humble sur le travail accompli tout en affichant une confiance quant à ses retombées possibles. « Ma plus grande satisfaction est de savoir que quatre excellents militants, des ouvriers et une ouvrière très actifs, qui connaissent l'industrie, sont maintenant à la direction de la CSN–Construction. »

Il ne cache pas son contentement quant au travail abattu pour mettre sur la place publique la problématique de la place des femmes dans l'industrie de la construction.

« Pour nous, c'est une question fondamentale. C'est une question structurante dans notre façon de voir la vie, dans notre façon de voir les relations humaines, dans notre façon de voir les relations de travail. Je peux le dire sans aucune prétention : personne d'autre n'a fait le travail de la CSN–Construction et de la CSN. Nous avons fait cheminer ce projet depuis une dizaine d'années. On en voit maintenant les effets : des militantes syndicales se sont impliquées pour transformer leur réalité. Pour faire une bataille parmi une gang de gars, il faut qu'elles soient en confiance entre elles. »

La CSN–Construction fut parmi les intervenants les plus militants à réclamer une commission d'enquête publique sur l'octroi des contrats et sur le financement des partis politiques. Puis la commission Charbonneau a été instituée. « Nous croyons qu'il y avait là un bouillon de culture de corruption extrêmement important qu'il fallait arrêter. »

Si certaines actions n'ont pas d'impact immédiat, le président sortant semble convaincu qu'elles ne sont pas vaines. « Un bilan de trois ans dans une organisation syndicale, c'est très peu de temps. Il y a des choses qu'on a faites et dont on verra le résultat seulement beaucoup plus tard, soit par l'action ou par la prise de conscience des gens. Les pratiques changeront avec le temps. » ■

## IMPORTANTE DÉCISION DE LA CRT

# Fin de l'intimidation et de la discrimination?

Cela fait longtemps que la CSN-Construction dénonce le climat de terreur qui règne sur certains chantiers de construction.

Par **Chantale Larouche**

**L**e 27 mars, la Commission des relations du travail (CRT) rendait une décision qui confirme que le placement syndical sur les chantiers de la Côte-Nord a fait l'objet d'intimidation et de discrimination. La CRT a reconnu l'existence d'un système orchestré par la FTQ-Construction et certains de ses agents d'affaires, Bernard Gauthier, du local 791 (FTQ), et Michel Bezeau, du local Ami (FTQ), dans le but de favoriser l'embauche prioritaire de ses membres au détriment de ceux des autres organisations syndicales de l'industrie de la construction.

### Une victoire importante

Le président de la CSN-Construction, Pierre Brassard, estime qu'il s'agit d'une victoire sans équivoque pour les travailleuses et les travailleurs de la construction de toutes les allégeances syndicales. « Ça fait des années qu'un tel climat règne sur la Côte-Nord. Espérons que cette décision permettra à tous les travailleurs honnêtes de gagner leur vie sans avoir à subir de telles pressions. » Il déplore que ses actions aient fait perdre à plusieurs des mois, voire des années de travail.

La décision de la CRT fait suite à une plainte déposée par Harold Richard, un opérateur d'équipement lourd membre de la CSN-Construction, qui a été congédié par son employeur, Les Équipements Nordiques, le 9 septembre 2009, en raison de son allégeance syndicale.

La CRT conclut que l'employeur, pour lequel le plaignant travaillait depuis 20 ans, a imposé une sanction à ce dernier parce qu'il avait quitté les rangs de la FTQ-Construction pour se joindre à la CSN, lors de la période de changement d'allégeance syndicale survenue quelques semaines auparavant.

Un autre membre de la fédération, Yvon Thériault, a également déposé une plainte similaire en 2009. Les audiences se poursuivront dans ce dossier.

Le 21 mars, une travailleuse de la CSN-Construction a aussi déposé une plainte pour des motifs semblables contre Michel Bezeau, du local AMI, et la FTQ-Construction.

Le président de la CSN-Construction salue le courage d'Harold Richard, de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses qui ont dénoncé ce régime de terreur et qui réclament le droit au travail et la liberté d'adhérer au syndicat de leur choix.

### Rôle de l'État et de la CCQ

Pour sa part, le vice-président de la CSN, Jean Lacharité, juge urgent d'établir un régime de référence de la main-d'œuvre qui éliminera l'intimidation et la discrimination sur les chantiers. À son avis, le gouvernement et la Commission de la construction du Québec ont la responsabilité de s'assurer qu'un tel système ne puisse plus exister. « Notre organisation a plus d'une fois signifié au gouvernement les méthodes douteuses et le climat violent régnant sur plusieurs chantiers du Québec. La CSN souhaite que la ministre du Travail prenne acte de la décision de la CRT et agisse en conséquence. »

Rappelons enfin que lors de son passage au congrès de la CSN-Construction, soit un mois avant le jugement de la CRT, la présidente de la CCQ, Diane Lemieux, exprimait la nécessité de sortir les abus et l'intimidation des chantiers de construction. « Ça n'a pas de bon sens que, pour travailler, il faut avoir voté du bon bord, on n'est plus en 1940 ! » Elle ajoutait qu'en matière d'embauche, les employeurs devront assumer leurs responsabilités. « Y'a des employeurs au Québec qui ont donné les clés du char à certaines centrales syndicales. » ■



Harold Richard, un opérateur d'équipement lourd membre de la CSN-Construction, avait déposé une plainte pour dénoncer son congédiement en raison de son allégeance syndicale.

JACQUES NADEAU

# Vers une construction verte

Pas moins de 33 % des matières résiduelles, au Québec, proviennent du secteur de la construction. De ce taux, 70 % sont constituées de matières granulaires (béton, asphalte, brique, etc.) et 24 % de non-agrégats (bois, bardeaux d'asphalte, carton, briques isolantes, etc.). C'est ce qu'a révélé Mireille Pelletier, du Service des relations du travail de la CSN, lors du congrès de la CSN-Construction.

Par **Benoit Aubry**

**D**ans son exposé intitulé « L'environnement et la construction », elle a précisé qu'en vertu de sa politique de gestion des matières résiduelles, le gouvernement du Québec interdirait l'enfouissement du bois dès l'an prochain. Notons qu'en 2009, année des plus récentes données disponibles, l'enfouissement représentait 1 212 000 tonnes de résidus de construction, de rénovation et de démolition, et 415 000 tonnes de bois.

Le taux de récupération du bois, dans la construction, était de 25 %. Il va de soi que l'interdiction d'enfouissement serait bon non seulement pour l'environnement mais également sur le plan économique.

La récupération implique cependant de trier les déchets sur les chantiers. Mireille Pelletier estime qu'une tendance se dessine en ce sens. « On s'en va vers ça et ça peut être rentable, selon des constructeurs qui s'adonnent à la déconstruction », dit-elle.

Ce mot inhabituel signifie qu'il faut enlever chacune des composantes d'une construction individuellement à des fins de réutilisation ou de recyclage, plutôt que de jeter une bâtisse à terre à l'aide d'un bulldozer. L'avenir, il va sans dire, est donc à la construction écologique. « Il faut repenser la construction en tenant compte du recyclage des matériaux après leur installation et se demander comment ne pas générer de déchets », commente Mireille Pelletier.

## Changements climatiques

Saviez-vous que 5 % des gaz à effet de serre produits mondialement proviennent de la fabrication du ciment? Au Québec, de 15 à 20 % de ces gaz émanent de la fabrication et de l'utilisation des bâtiments (chauffage, électricité, etc.).

Selon une étude de l'Institut de recherche en santé et en sécurité au travail (IRSST), les



NORMAND BLOUIN

travailleurs de la construction seront parmi les premiers affectés par les changements climatiques. En travaillant à l'extérieur, ils seront particulièrement affectés par la chaleur, ce qui provoquera des inconforts et des effets néfastes.

Il n'est donc pas surprenant que le Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) 2012-2020 du gouvernement québécois favorise les énergies renouvelables et

l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. Il encourage aussi une utilisation accrue du bois dans le secteur non résidentiel, ce qui permettrait de réduire de 30 à 50 % les gaz à effet de serre dus aux chantiers de construction.

## Le congrès passe à l'action

Les délégués du 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN-Construction ont eu l'occasion de se prononcer sur les statuts et règlements de la fédération. Ils ont notamment adopté une proposition favorisant des pratiques environnementales dans l'industrie de la construction.

Le syndicat de Montréal a proposé « que la CSN-Construction lie la question environnementale à son action syndicale en faisant la promotion des pratiques de construction écologiques et en appuyant la modification des codes et réglementations pour permettre l'innovation en matière de bâtiment durable » et la proposition a été massivement appuyée par les délégués. ■

## PLAN NORD

# «Un flou majeur persiste»

**L**e porte-parole de la Coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine*, Ugo Lapointe, a déploré, devant les délégués du 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN-Construction qu'un flou majeur persiste toujours en ce qui concerne l'avenir et la planification du Plan Nord depuis l'élection du Parti québécois.

Devant une assemblée aussi intéressée qu'attentive, il a notamment déploré que la même vieille Loi sur les mines soit toujours en vigueur, que le nouveau régime forestier soit

appliqué avec moins de moyens et qu'il ne semble pas y avoir de plan clair concernant ces deux aspects très importants de l'économie.

Pourtant, a-t-il dit, le PQ s'était montré très critique avant l'élection en ce qui a trait au Plan Nord (économie, communautés, etc.) et au régime minier (redevances, propriété collective, etc.).

La coalition, qui a vu le jour en 2008, est aujourd'hui constituée de 30 organismes regroupant 250 000 membres. Elle s'est donné pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique.

## CONDITION FÉMININE

# Sept femmes déléguées au congrès, mais il reste encore du travail

S'il est vrai que la majorité des travailleurs de la CSN–Construction sont d'accord avec la présence des femmes sur les chantiers, il n'en demeure pas moins que celles-ci éprouvent de nombreuses difficultés pour s'y faire embaucher et accepter : isolement, discrimination, harcèlement, absence de modèles, de mentors et de réseaux informels.

Par **Benoit Aubry**

**L**es résultats d'un sondage remis aux délégués du congrès de la CSN–Construction pour les sensibiliser aux difficultés rencontrées par les femmes dans le milieu révèle de telles données. Les camarades masculins ont pu en discuter au kiosque tenu par leurs consœurs déléguées de la fédération, qui incidemment étaient sept au congrès, soit le nombre le plus élevé jamais atteint. Elles représentent 2,1 % des membres de la CSN–Construction.

Au Québec, elles ne sont que 1,3 % dans les métiers et occupations de la construction, soit le taux le plus bas du Canada.

### Ça ne s'améliore guère

Selon une étude publiée à l'automne par le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), celles-ci vivent de graves difficultés aux plans de l'accès, de l'intégration et du maintien en emploi dans l'industrie de la construction, ce que confirment d'autres données.

Selon Anick Druel, porte-parole de cet organisme, qui s'adressait aux congressistes, les travailleuses des métiers accèdent peu au statut de compagnon (19 %) et demeurent plutôt au niveau d'apprenti, entraînant de ce fait des répercussions défavorables sur leur salaire. La rémunération d'apprenti correspond en effet à 60 % du salaire d'un compagnon. L'étude révèle qu'après 5 ans dans cette industrie, plus de 60 % des femmes abandonnent leur métier.

Par ailleurs, 9 travailleuses interviewées sur 35 disent avoir vécu de bonnes expériences professionnelles dans la construction, mais une majorité de celles rencontrées racontent avoir vécu des cas de discrimination ou des situations de harcèlement psychologique ou sexuel.

### Situation stagnante

D'autre part, Hélène Vachon, de l'organisme Femmes regroupées en options non traditionnelles (FRONT), qui s'est donné pour mission de favoriser la formation, l'intégration et le maintien en emploi des femmes dans les métiers dits non traditionnels, la situation a évolué un peu en 10 ans, puis a stagné de 2006 à maintenant.

Le rapport de recherche qu'elle a livré indique que leur situation ne s'est guère

améliorée, tant par rapport à leur nombre qu'à la qualité de leurs conditions de travail.

Ainsi, alors qu'on dénombrait 228 femmes actives dans la construction en 1996, soit 0,27 % de la main-d'œuvre totale, elles étaient 1552, 10 ans plus tard. Leur taux d'abandon est deux fois plus élevé que chez les hommes.

Selon la CCQ, seulement 7 % des employeurs de ce secteur emploient des femmes. ■



Lors du 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN–Construction, les délégué-es ont dénoncé la réforme de l'assurance-emploi en manifestant devant le bureau du député conservateur Steven Blaney, à Lévis.

CSN–CONSTRUCTION

## BÂTIS DROITS

Point des associations syndicales dans l'industrie, le commerce et les services

www.csnconstruction.qc.ca



30 avril 2013

### 1er mai: Bonne fête internationale des travailleuses et des travailleurs!

Le 1er mai 1886, des ouvriers de Chicago font la grève pour diminuer la journée de travail à 8 heures. Depuis lors, la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs est célébrée partout dans le monde et symbolise le courage et la détermination d'hommes et de femmes qui luttent pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. La CSN-Construction leur souhaite bonne fête!

[En lire plus](#)

## ALLIANCE SYNDICALE NEGO 2013-2017

30 avril 2013

### Négociation 2013: L'absence de mesures rétroactives appauvrit les travailleuses et les travailleurs de la construction

Les conventions collectives s'appliquant aux travailleuses et aux travailleurs de la construction du Québec viennent à échéance, aujourd'hui, le 30 avril 2013. L'Alliance

syndicale, qui représente tous les syndicats de la construction, condamne l'interdiction d'inclure des mesures rétroactives dans les conventions collectives.

[En lire plus](#)



29 avril 2013

### 50 000 personnes disent NON à la réforme de l'assurance-emploi

La manifestation du samedi 27 avril a été une réussite et démontre qu'au Québec, c'est NON au passage de l'assurance-emploi. Pour en savoir plus sur les faits de la manifestation et les revendications des participants, cliquez sur le lien ci-dessous.

[En lire plus](#)



28 avril 2013

### 50 000 personnes disent NON à la réforme de l'assurance-emploi

La manifestation du samedi 27 avril a été une réussite et démontre qu'au Québec, c'est NON au passage de l'assurance-emploi. Pour en savoir plus sur les faits de la manifestation et les revendications des participants, cliquez sur le lien ci-dessous.

[En lire plus](#)



23 avril 2013

### 50 000 personnes disent NON à la réforme de l'assurance-emploi

La manifestation du samedi 27 avril a été une réussite et démontre qu'au Québec, c'est NON au passage de l'assurance-emploi. Pour en savoir plus sur les faits de la manifestation et les revendications des participants, cliquez sur le lien ci-dessous.

[En lire plus](#)

## ALLIANCE SYNDICALE NEGO 2013-2017

14 avril 2013

### Négociation 2013

L'Alliance syndicale, composée de la CSO-Construction, de la CSN-Construction, de la FTQ-Construction, du Conseil provincial Inter et du SQC, a élaboré un projet de convention collective à partir des revendications de toutes les organisations syndicales. Voici les

demandes syndicales et patronales qui figurent dans le tronc commun, soit les éléments qui se retrouvent dans les quatre conventions collectives: Résidentiel, Génie civil et Voirie, Institutionnel et commercial, Industriel. Les recueils des associations

## Restez en contact

Inscrivez-vous à l'infolettre de la CSN-Construction pour en savoir plus sur notre syndicat et milieu de travail.

Courriel

m'inscrire

## Espace membres

Mettre à jour votre disponibilité à travailler.

## Négociation - mobilisation



## Nouvelle édition

### Le Bâtisseur

Télécharger une version PDF de notre bulletin  
Publié par la CSN-Construction depuis 1966.

[Voir les parutions précédentes](#)



## L'industrie de la construction dans l'industrie

Les femmes accomplissent

remplies par des

chemin à faire.

[En savoir plus](#)



## L'industrie en chiffres

Le Québec génère en moyenne 230 000 emplois directs par mois, soit 1 emploi sur 20 au Québec.

Source: Commission de la construction du Québec

Le site Internet de la CSN-Construction a fait peau neuve! Pour les nouvelles syndicales et tout savoir sur l'industrie de la construction, les chantiers, les événements, cliquez sur [www.csnconstruction.qc.ca](http://www.csnconstruction.qc.ca)

# À votre service partout au Québec

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**1 800 463-1312**

**BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE**

**1 800 463-2762**

**CÔTE-NORD**

**1 855 888-7152**

**ESTRIE**

**1 800 463-3629**

**ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**418 986-3353**

**LANAUDIÈRE**

**1 855 759-6083**

**LAURENTIDES**

**1 855 759-6083**

**MAURICIE-BOIS-FRANCS**

**1 800 667-7572**

**MONTÉRÉGIE**

**1 855 261-0109**

**MONTRÉAL**

**514 598-2421**

**OUTAOUAIS**

**1 877 643 8723**

**QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**1 800 363-6331**

**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

**1 800 561-9824**

[www.csnconstruction.qc.ca](http://www.csnconstruction.qc.ca)

[www.facebook.com/csnconstruction](https://www.facebook.com/csnconstruction)

Communiquez votre disponibilité à l'emploi, mensuellement,  
un seul numéro de téléphone partout au Québec :

**1 888 598-2044**



## LE BÂTISSEUR

Publié par la CSN-Construction

Mai 2013

### Production

Service des communications  
de la CSN

### Rédaction

Benoît Aubry, Louis-Serge Houle  
et Chantale Larouche

### Photographies

Clément Allard, Normand  
Blouin, Michel Giroux, Louise  
Leblanc, Jacques Nadeau et  
CSN-Construction

### Conception graphique

Philippe Brochard

### Illustration

Alain Reno

### Impression

et distribution  
Service des  
communications-CSN

### Tirage

21 000 exemplaires  
P.P. 40064900



**CSN  
CONSTRUCTION**

2100, boulevard De Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2K 4S1

### Téléphone

514 598-2044

### Courriel

[sec-fede@csnconstruction.qc.ca](mailto:sec-fede@csnconstruction.qc.ca)

